Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

copy may i of the signif	nstitute has att available for fil be bibliographic e images in the icantly change sed below.	ming. Fea cally unique reproduction	tures of th e, which m on, or whic	is copy wh nay alter ar ch may	iich 1y			lu e: b re d	ii a ét xemp ibliog prod	té poss laire q graphiq uite, o n méth	ible de se ui sont p jue, qui p u qui pe	e procu eut-êtr euvent uvent e	eilfeur exe irer. Les e e uniques t modifier exiger une filmage s	détails de du point une imag modifica	cet de vue e tion	
	Coloured cove Couverture de	•									ed pages <i>i</i> le couleu					
	Covers damage Couverture en									_	amaged/ ndomma					
	Covers restore Couverture res			e									laminated pelliculée			
	Cover title mis Le titre de cou	-	ınque					[ned or fo etées ou p			
	Coloured maps Cartes géograp		couleur						1	_	etached/ étachées					
	Coloured ink (Encre de coule				e)			V	•		nrough/ arence					
	Coloured plate Planches et/ou							V	•		of print inégale					
V	Bound with ot Relié avec d'au										uous pag		n/			
\checkmark	Tight binding along interior that the latest	margin/ ée peut cau	ser de l'on	n br e ou de					_]	Compre	es index(e end un (c n header	les) inc				
	Blank leaves a	-	_								de l'en-		=			
Ш	within the tex been omitted t	t. Wheneve from filmin	er possible ig/	, these have	е				4	-	ige of iss titre de		ison			
	Il se peut que de lors d'une restamais, lorsque de la company de la comp	auration ap ela était po	paraissent	dans le ter	kte,			Caption of issue/ Titre de départ de la livraison								
	pas été filmées	i .								Masthe Généric		odique	s) de la liv	r raison		
	Additional cor Commentaires	-	ntaires:													
	tem is filmed a				•											
Ce do	cument est film		de réducti	on indiqué 18X	ci-dess	ous.	~	nv			ae.	•		200		
٦		14X	1	187			7	2X	,		26	$\hat{\top}$	Т	30×		
	12X		16X		2	0X			7	24X			28X		32X	

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUEBEC

Propriétaire Rédacteur:

' L'abbé D. GOSSELIN

SOMMAIRE:

La dernière Allocution de Léon XIII 225.— Hypnotisme 226.—Une réclame regrettable 228.— Mgr DeGoesbriand et les Canadiens 229.—Consultations 230.—Calendrier et Quarante-Heures 230.— Programme du VIIIe pèlerinage à Jérusalem 230.— In Memoriam 231.—Nouvelles Religieuses 232.

La dernière allocation

Ne pouvant donner in extenso le texte de la dernière allocution de Léon XIII, nous tenons du moins à la résumer aussi fidèlement que possible.

lo Léon XIII signalo le mal commun aux petits comme aux grands Etats qui, sous le spécieux prétexte de liberté, ont dépouillé la forme chrétienne; et rappelle Ses efforts incessants pour remedier à ce mal, soit en consolidant, soit en renouant les rapports d'usage avec les gouvernements êtrangers, comme le démontrent les négociations actuelles du Saint-Siège avec la Russie.

20 Il affirme Sa résolution de persévérer dans cette voie, parce que l'unique refuge des âmes est "l'Église Catholique," dans le sein de laquelle il est de Son devoir d'appeler tous les hommes; et parce qu'il est nécessaire de subvenir, par tous les moyens, à l'ordre public ébranlé que les Etats ne

possèdent plus la force de défendre, lorsque la voix de la religion se tait et que la crainte des lois divines est disparue.

30 Léon XIII fait remarquer que l'aversion des peuples pour la guerre et la crainte des maux qu'elle entraîne, se manifestent de plus en plus chaque jour.

40 Il affirme que la justice et la charité sont les fondements de la paix entre les Etats.

50 Dicu, dit-il, a institué l'Eglise mère et gardienne de ces deux vertus, et elle n'a jamais eu d'occupation plus chère que de pacifier les nations.

60 Le Saint Pontife termine en disant: "Quels que soient les événements à venir, quels que soient les jugements et les actes des hommes, toute Notre action sera toujours dirigée d'après la même règle. Finalement, s'il ne Nous est pas possible de concourir autrement au maîntien de la paix, Nous continuerons certainement à Nous réfugier, sans que personne puisse Nous en empêcher, vers Celui qui peut agir comme il vout sur les volontés humaines et les tourner où il veut".

Le passé est comme une lampe placée à l'entrée de l'avenir, pour dissiper une partie des ténèbres qui le couvrent.

(Lamennais)

Hypnotisme

Québec vient de recevoir, pour la seconde fois, la visite du mesmériste ou de l'hypnotiseur Reynolds. Les journaux nous ont dit l'empressement avec lequel on est accouru à ses réances, ses expériences "tenant du surnaturel," pour nous servir de leurs expressions.

Tout en regrettant de n'avoir pu le faire plus tôt, nous croyons donc apportun de donner quelques details sur cette forme de magie, connue seulement du petit nombre, et que la science moderne appelle hypnotisme. Ces renseignements sont extraits d'une thèse sur le même sujet, publiée par le Canoniste Contemporain.

D'abord, que signifie le terme hypnotisme? Le terme hypnotisme désigne un sommeil artificiel et nerveux, produit sous l'influence d'une volonté étrangère.

Cette forme nouvelle du mesmérisme et du magnétisme, a été introduite par un médecin anglais du nom de James Braid.

Les procédés "hypnogéniques" se sont diversement modifiés depuis, sont un peu différents aujourd'hui de ce qu'ils étaient dans le principe, et même ont disparu pour faire place au seul commandement de l'hypnotiseur.

Ainsi, assez souvent, l'hypnotiseur se contente de demander à tel sujet de "vouloir" se mettre en rapport avec lui, et se "subordonner" à son commandement; et la communication s'établit par la seule fixité mutuelle des regards. Il est seulement requis que la personne choisie ait l'aptitude, dirige sa volonté vers celle de l'expérimentateur, et conserve l'intention de se soumettre entièrement à celui-ci. Si l'intention n'a pas été formée ou a été révoquée, l'expérience échoue.

En général, les sujets plus facilement hypnoticables, sont des malades, surtout par suite d'excès alcooliques ou vénériens; et l'opération réussit d'autant mieux qu'elle a été plus fréquente sur le même sujet. Toutefois, les expériences, dit le Dr Braid lui-même, sont toujours nuisibles à la santé des sujets hypnotisés, et peuvent être mortelles pour ceux qui ont une tendance à l'apoplexie ou une sérieuse affection du cœur.

Quels sont maintenant les phénomènes les plus singuliers produits par l'hypnotismo?

10 Le sujet endormi devient une sorte d'automate entre les mains de l'hypnotiseur dont il reproduit toutes les actions, des qu'il les voit ou qu'il est averti de quelque manière.

20 On peut le faire passer auccessivement à l'état de léthargie, puis de catalepsie, de somnambulisme, et finalement, "l'hypnotisé ne communique plus dans le monde, extérieur qu'avec l'opérateur."

C'est dans cette dernière situation qu'on obtient l'extase dite des magnétiseurs. C'est alors aussi que les suggestions deviennent plus extraordinaires. En pluçant le corps dans une attitude correspondante à l'impression qu'on veut produire, ou en plaçant tel objet dans les mains du sujet, ce dernier se mettra à trembler, à grimper, à marcher, à danser, à manger, à flairer une fleur imaginaire, etc.; il voit telle personne, entend telle conversation, tel orchestre, etc. En un mot il devient une personnalité nouvelle, et l'opérateur peut lui faire exécuter tous les actes qu'il voudra, même les plus contraires à la nature du patient, comme le vol, l'assassinat, etc. Bien plus, les actes commandés pendant le sommeil persévèrent parfois et sent exécutés à l'état de veille.

30 On obtient aussi de l'hypnotisé des effets mécaniques très singuliers. Ainsi le corps acquiert quelquefois une rigidité qui lui donne l'inflexibilité d'une poutre, et il prend et conserve des positions impossibles à l'état ordinaire.

40 Sans trop savoir jusqu'à quel point ces faits ont été constatés, on prétend encoro que les divers sens n'acquièrent pas seulement une acuité inouïe, mais même cossent d'êtro localisés à leur organe spécial. C'est du moins ce qui a lieu, dit-on, pour la vue et pour l'ouïe, et fait que l'hypnotisé pourra lire sans le secours des yeux et de la lumière. Toutefois, cette fameuse théorie de la " transposition des sens " n'a pu résister à l'expérimentation psychologique or sonnée par l'Académie des sciences en 1840; mais co verdict, s'il montre qu'il n'existe aucune loi constante de transposition, ne prouve nullement que des faits particuliers ne se seraient pas produits.

50 L'expérimentateur peut connaître les pensées intimes du sujet hypnotisé. Voici comment il procède: il prend dans sa main celle de ce dernier, et lui dit de "songer fortement à quelque chose, sans détourner un seul înstant son attention et de diriger sa pensée vers lui." Dès que l'hypnotisé a conçu une idée, l'expérimentateur la connaît à l'aide du contact physique des mains ou des doigts. La réciprocité a lieu éga'ement.

Go Enfin, il se produit aussi un phénomène que les hypnologistes nomment clairvoyance en vertu de laquelle le somnambule voit à travers les corps opaques, distingue les lésions organiques, les troubles fonctionnels dans tous les recoins, soit de son propre corps, soit du corps des malades pour lesquels on le consulte, et discerne le traitement convenable à chacune des maladies pour lesquelles on le consulte. Bien plus, il pourrait voir ca qui se pase à tous les coins du globe, retrouver les objets perdus, voir au bout du monde les personnes sur lesquelles on le consulte, et même connaître ce qui s'est passé à toutes les époques.

"Sans doute, fait remarquer le théologien que nous citons, ces prétentions sont excessives et extravagantes; mais n'y a-til rien de préternaturel, et bon nombre de faits affirmés ne sont-ils pas très réols? nous le croyons."

Quelle est donc la cause prochaine de ces uivers phénomènes de l'hypnotisme pris ici dans le sens le plus large, c'est-à-dire en cours des yeux ni de la lumière, l'ouïe per-

tant qu'il embrasso le mesmérisme, le magnétismo animal, etc.?

Il semble d'abord certain qu'un grand nombre des faits que nous avons indiqués en premier lieu, sont purement naturels. Ils trouvent leur explication certaine ou probable, dans l'union intime de nos facultés, végétatives, sensitives et intellectives, dans l'action mutuelle des unes sur les autres et l'influence sur elles du système nerveux.

En second lieu, nous pensons que les effets de l'hypnotisme réputés naturels disposent le sujet à l'influence démoniaque, par le trouble provoqué dans le domaine des opérations intellectuelles, et ne sauraient tous être expliqués par l'énergie des seules forces physiques.

Ainsi, un développement quelconque du sens do la vue, par exemple, ne peut jamais faire voir un objet réputé absent pour l'organe visuel. C'est pourquoi, la " double vue, la clairvoyance et la transposition du sens " restent absolument inexplicables par le seul fonctionnement naturel des facultés humaines. Pour trouver la raison suffisante de ces faits, il faut admettre l'influence d'une cause invisible qui agit dans un lieu déterminé, sans être absolument localisée dans ce lieu. Pour tout dire, il faut confesser l'intervention du démon, dont certains phénomènes révèlent clairement la présonce, comme nous allons le voir.

Il résulte de la constatation des phênomènes hypnotiques ou magnétiques : qu'on parvient à percevoir des objets placés à des centaines de milles de distance, à pénétrer les corps opaques comme le plus pur cristal, à entendre, sans appareil mécanique, co qui pourrait être dit à des distance prodigieuses, à découvrir los pensées intimes du sujet hypnotisé et à le faire obéir à un ordre purement mental.

Or ces phénomènes sont opposés aux conditions essentielles de notre activité physique pendant cette vio mortelle. Ainsi: lo la vue ne saurait voir sans aucun concevoir les sons sans le secours de l'orcille et sans qu'aucune vibration ne frappe cet organe; 20 notre intelligence ne peut pas non plus s'affranchir totalement du concours des sens dans la connaissance des choses sensibles et même intelligibles. Pour qu'il en fût autrement, il faudrait un changement essentiel dans leur nature, ce qui est impo-sible ou absurde. Un développement quelconque de nos facultés pourra bien les perfectionner, mais changer leur essence intime, jamais.

Les hypothèses imaginées pour expliquer tout cela, telles que la "puissance de l'imagination," le "dégagement de l'âme," "le médiateur subtil, fluidique" entre l'âme et le corps, "l'acquisition d'un nouveau sens artificiel" par le déploiement des énergies latentes "de l'âme, ne prouvent rien, et sont, pour emprunter le langage de St-Jean Chrysostôme, asinariæ sententiæ.

Les phénomènes décrits plus haut révèlent évidemment un agent. Puisque cet agent voit et entend, exprime ce qu'il voit et entend, il est donc un être intelligent. Puisqu'en outre, il est distinct des instruments qu'il emploie et leur est très supérieur, il est ce qu'on nomme un esprit, dont il a, du reste, la subtilité, l'agilité, etc.

Voyons donc maintenant quelle est la nature de cet esprit.

Ce ne peut être qu'un esprit essentiellement " malfaisant".

En effet: 10 dans l'ordre physique, l'hypnotisme, de l'aveu de tous les médecins, altère la santé et finalement abrège l'existence; 20 dans l'ordre intellectuel, l'ensemble des faits tend à jeter les hommes dans l'incertitude absolue, l'ignorance et l'orreur; 30 dans l'ordre moral, les procédés préparatoires, de même que bon nembre d'effets, tendent à propager et à accroître la dépravation des mœurs, et peuvent avoir les conséquences les plus graves au point de vue social et médico-légal.

Or, seul un esprit malfaisant est intéressé à la production de ces phénomènes insolites.

"C'est pourquoi tous les catholiques doivent être en défiance contre toutes les expériences du magnétisme, de l'hypnotisme, du somnambulisme, lors même qu'elles sembleraient ne point sortir des limites de l'ordre naturel. Tout est suspect dans cos expériences, dont les unes sont la préparation du sujet à subir l'influence diabolique, et les autres les œuvres mêmes de l'agent signalé.

Lorsque les phe mènes présentent le caractère préternaturel, c'est-à-dire ne peuvent être expliqués par les seules forces de la nature, la défiance et l'abstention doivent donc être absolues. On connaît assez les prohibitions de l'Église touchant la partipation aux expériences du magnétisme, ceci suffit pour indiquer aux catholiques sincères et pratiquants la ligne de conduite à suivré.

Disons, avant de terminer, que les opérateurs peuvent totalement ignorer la présence de cet agent invisible, lors même qu'il s'agit de phénomènes réellement diaboliques, ou dus à la scule intervention du démon. Par conséquent l'œuvre peut être diabolique, sans que l'opérateur ait fait un pacte avec le démon. Toute sa science se borne alors à connaître ces procédés diaboliques, plus ou moins variables, et leur efficacité. L'homme euvre la scène, et là où, à son insu, sa puissance expire, l'ennemi introduit son action et son jeu.

Une Réclame regrettable.

Nous croyons devoir attirer l'attention de qui de droit sur l'annonce suivante publiée dans la Patrie, par une librairie de Montréal, et dénoncée avec raison par le Courrier du Canada.

E. Zola.—Le rêve, son chef-d'œnvre,—prix, 90 cts.

La fin d'un monde, par E. Drumont (suite et fin de la France Juive), prix 90 cents. Cet ouvrage, qui appelle un nouveau 93, est le plus audacieux, le plus scandaleux du siècle.

Choses vues, par V. Hugo, prix 90 cents. Aucun livre ne fait mieux connaître l'âme du grand poète, les hommes et les évènements de ce siècle.

Les misérables, 5 vol. \$6 au lieu de \$9.80. Chaque jour dernières nouveautés de Paris.

Œuvros completos d'A. Dumas, à 25 ets. le volume.

Tous nos commentaires se résumeront dans les remurques suivantes:

10 Aucune production de Zola, même la moins mauvaise, ne mérite la recommandation d'un journal catholique et même simplement hounête;

20 Il est certain que la Fin d'un monde n'est ui un livre parfait, ni un livre médiocre, que la classe instruite, en particulier, peut le lire avec profit. Par conséquent, il faut avoir un toupet sémitique, pour affirmer que cet ouvrage est " le plus scandaleux du siècle";

30 Tous les romans d'Alexandre Dumas, père et fils, sont à l'index, ainsi que les Misérables de V. Hugo.

Si nos lecteurs veulent se rappeler notre récent article sur les mauvaises lectures ils verront que loin d'être tombé dans l'exagération, nous sommes resté bien en deçà de la vérité, comme on fournit une première preuve le fait que nous signalons aujourd'hui.

Mgr DeGoesbriand et les Canadiens

Le vénérable évêque de Burlington vient de publier une brochure dans laquelle il relate sa croisade de 1869, et reproduit une lettre écrite en 1880 aux Messieurs de S. Sulpice de Montréal, à la demande de ses collègues de la province de Boston, en faveur de l'œuvre des missions canadiennes, pour démontrer l'injustice de quelques journaux canadiens des Etats-Unis à leur égard.

Après avoir répondu aux griefs qui sont généralement formulés, Mgr DeGoesbriand

termine son travail par les suggestions et les réflexions suivantes que nous reproduisons à peu près textuellement:

"Que nos chers évêques du Canada veuillent bien excuser notre franchise, en vertu de notre âge et de l'esprit qui dicte ces lignes.

"Je ne parle point de l'érection d'un collège pour former des missionnaires, mais je me permets de suggérer que l'on s'applique à donner aux ecclésiastiques une forte instruction sur le dogme comme sur la morale, Un des principaux dangers de nos immigrés a été, et est encore, le manque d'instruction solide sur les fondements de la foi. De là est résulté une facilité prodigiense à violer la loi de l'abstinence, à fréquenter les temples protestants, à se faire marier par des ministres, à envoyer leurs enfants aux écoles ou aux fêtes des sectaires, pour acquérir leurs bonnes grâces ou en obtenir des secours matériels.

"Des prêtres canadiens avancés en âge no conviennent pas pour les missions canadiennes aux Etats-Unis : non-seulement parce qu'il leur est difficile de se former à la discipline qui existe ici, mais surtout parceque l'ignorance de la langue anglaiso les rend încapables d'exercer le ministère, même dans une paroisse exclusivement canadienno (s'il y en a); parceque même dans ces paroisses, il ya bien des personnes qui ne connaissent pas le français. De jeunes prêtres bien vertueux et bien instruits sont ceux qui conviennent davantage. Léon XIII suggère aux Italiens d'Italie et aux évêques d'Amérique d'envoyer des élèves à son collège de Plaisance. C'est comme s'il disait au bon peuple du Canada: " Envoyez vos enfants dans des collèges où ils pourront sc préparer à la vie de mission; aidez de vos deniers les enfants pauvres qui aspirent à cette vie, et vous prêtres pieux, dirigez-les dans cette voic. Puis, afin que cette grande œuvre réussisse, il faut prier et prier beaucoup."

"Nous autres, évêques, prêtres, fidèles de ce côté des lignes, nous avons évidemment

des devoirs à remplir dans cette mission si nécessaire, et dont Nous sentons la difficulté. Ces devoirs sont analogues à coux que Nous nous sommes permis de suggérer aux habitants du Canada Nous devons continuer à demander du secours à l'étranger; Nous devons prondre un soin spécial des enfants qui semblent donner des marques de vocation; Nous les enverrons dans les collèges où ils pourront apprendre la langue qu'ila ignorent et dont ils auront besoin plus tard; Nous engagerons les fidèles à fonder des bourses pour leur éducation classique et sacerlotale. Un temps viendra, sans doute, que les Cana liens des Etats-Unis fourniront eux aussi des missionnaires de leur nation, élevés au milieu d'eux. Nous en avons déjà quelques uns, mais leur nombre est bien restreint. La cause s'en trouve surtout dans la position des familles dont la plus grande partie n'est pas à même de subvenir à l'éducation de leurs enfants, et aussi dans le fait que la vie dans les grands centres où ils habitent est peu propre à développer les vocations. Ainsi, longtem, s encore, le Canada devra être la pépinière où nous irons chercher des mi-sionnaires. Bénissons Dieu des résultats déja obtenus; mais continuons à travailler en nous aimant les uns les autres. Honore i wicem pravenientes..... non alta sapientes.

"Nous constatons avec plaisir et reconnaissance, quo plusieurs prêtres du diocèse de Burlington prennent le viai moyen de préparer des missionnaires pour l'avenir, en payant dans un collège la pension d'un ou de plusieurs enfants qu'ils croient appelés à l'état ecclésiastique."

CONSULTATIONS

10 Quand, pour gagner des indulgences, soit plénières, soit partielles, il est prescrit de prier à l'intention (ad mentem seu intentionem) du Souverain Pontife, suffit-il, comme plusieurs l'enseignent, de faire l'oraison mentale?

R. Il est lovable de prier mentalement; mais il faut qu'à l'oraison mentale on ajoute

toujours que'que oraison vocale. (S. C. I., 13 sept. 1883).

20 Faut-il rejeter l'opinion enseignant que la récitation très dévote même d'un seul Pater et Ave, avec gloria Patri, suffit pour remplir la condition de prier à l'intention (pro intentione) du Souverain Pontife, ou faut-il plutôt admettre l'opinion de crux qui requièrent la récitation de cinq Pater et Ave ou de prières équivalentes?

R. Voir décret donné pour le diccèse de Saint-Brieuc, en date du 20 mai 1841, disant que "les prières requises dans les concessions d'indulgences à l'effet de remplir l'intention du Souverain Pontife, sont au choix de chaque fidèle, à moins qu'elles ne soient spécialement désignées. (S. C. I. 13 sept. 1888.)

Conclusion: Le S. Politife enjoint, comme condition de l'indulgence, de prier pieusement ou dévotement. La durée de la prière importe peu; ce qui importe, c'est la dévotion et la ferveur de la prière.

Calendrier et Quarante Heures

	1		
Mars.			Quarante Heures
Lundi	18	S. Gabriel. S. Joseph.	
Mardi	19	S. Joseph.	S. Joseph de la Délivrance.
	1		Délivrance.
Merc	50	S. Cyrille, Jérusalem	Sém. de Québec.
Jendi	121	S. Benoit.	•
Vend	22	S. Suaire.	Ecureuils.
Samedi	123	S. Thuribe.	
Dim	24	Solennité, S. Joseph.	IS. Pierre, I. O.

PROGRAMME

1889.—VIII. pèlerinage populaire de pénitence à Jérusalem, à bord du Poitou. Départ de Marseille le jeudi 2 mai. Arrêt à Rome. Retour le 18 juin.

Ce huitième pèlerinage a pour but. commo les pèlerinages qui l'ont précédé, la prière, la pénitence et l'expiation pour le triomphe de l'Eglise et du Pape, le salut de la France, la conversion des pécheurs, la délivrance des âmes du purgatoire.

Prix des places tous les frais compris.
(Le voyage et l'arrêt à Rome exceptés)
1re classe, 760 fr.—2e classe, 610 fr.—3e
classe, 460 fr.

En Terre-Sainte, la nourriture est la même pour toutes les classes.

Le programme complet est envoyé franco. Le demander au Secrétariat, 8, rue François Ier, Paris.

IN MEMORIAM

M. l'abbé Thomas Aubert de Gaspé est mort le 9 du courant, à l'âge de 68 ans, 7 mois, et 12 jours. Cette mort crée un vide de plus dans les rangs du vieux clergé Québecquois.

Sa figure était familière aux citoyens de Lévis et de Québec. On aimait a le rencontrer faisant sa promenade quotidicane, on admirait ce maintien digne, et ces manières distinguées qui accusaient le gentilhomme de l'ancien régime. Sa courtoisie et son affabilité, mais mieux encore, sa grande bonté et la générosité de son caractère en ont fait l'ami de tous ceux qui l'approchaient. Et sa tendresse envers les pauvres, ne l'a-t-il pas héritée de ses généreux aucêtres? Cortes! le fils des Croisés pouvait invoquer là-dessus de gloriouses traditions.

La carrière sacerdotale de M. de Gaspé compte une période de 42 années—Il fut ordonné prêtre le 10 octobre 1847, à l'âge de 27 ans. Vingt-trois années de cette longue carrière furent consacrées au ministère paroissial. Successivement vicaire à Ste Anne de la Pérade, à Lotbinière, à Rimouski et à l'Île Verte, il devint en 1851 premier curé de la paroisse de St Eloi, et en 1856, premier curé de St Apollinaire. En 1869, il était nommé à la cure de Thurso, dans le diocèse d'Ottawa, puis, un an après, des raisons de santé le forçaient de renoncer au saint-ministère.

Depuis cotte époque, M. de Gaspé à vécu dans la solitude, sur les bords du grand fleuve, témoin des gloires de sa famille, en face de ce vicux Québec, illustré par la vaillance de ses ancêtres. C'est là, dans son salon, aux meubles antiques et aux

portraits de famille, qu'il aimait à recevoir confrères et amis. On y goûtait ses causcries pleines de sens et d'originalité, où se révélait si bien le fils du spirituel auteur des Mémoires.

C'est dans le calme de cette retraite qu'il a pu songer à loisir aux années éternelles. Aussi la maladie qui l'a foudrayé ne l'atelle pas surpris. Il pressentait sa fin prochaine, et il s'y était préparé Il en parlait volontiers à ses amis. Une de ses premières paroles en reprenant ses sens fut une parole de consolation pour lui même et pour les siens. "Dieu merci!" s'est-il écrié, "maintenant je ne crains pas de mourir."

Un moment, on espéra de le voir se rétablir, comptant sur la vigueur de son tempérament. Mais le Souverain Maître de la vie et de la mort en avait décidé autrement. Ses forces décrurent sensiblement, et deux jours avant la fin, il sembla n'avoir plus de connaissance. Dieu sait quels soins affectueux lui furent prodigués par sa sœur biennimée, accourue en toute hâte de Fraserville pour soulager ses derniers moments, par de dévoués confrères qui se tennient jour et nuit à son chevet afin de l'encourager par de bonnes paroles, et le fortifier par la prière et les sacrements. La vie le quitta sans secousse, sans agonie douloureuse. Lentement et paisiblement il s'endormit dans le Seigneur.

D'après ses dernières volontés, son corps reposera sous les voûtes de Notre Dame de Lévis, à côté des restes de Monseigneur Déziel, ce vieil ami dont il avait toujours admiré les vertus et vénéré la mémoire, et dont les œuvres lui ont toujours été chères.

Le service et la sépulture de M. de Gaspé ont eu lieu mercredi matin le 13 du courant à 9 heures à l'église N.-D. de Lévis.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

Québec. Son Em. le Cardinal Archevêque de Québec, célèbrera, mardi prochain, le 18ième anniversaire de sa consécration épiscorale.

KEESEVILLE, N. Y.—Dans une cause des Sœurs de la Miséricorde contre les répartitous de taxes, l'honorable Jage Putnam a maintenu les prétentions des religiouses, et décidé que leur couvent étant une maison d'éducation, ne pouvait en vertu de la loi, être taxé.

OTTAWA.—Uu décret de la S. C. de la Propagande ordonne une nouvelle délimitation des archidiocèses de Montréal et d'Ottawa. La ligne de demarcation commune à ces deux diocèses partira dorénavant de de la rive septentrionale de la rivière d'Ottawa, en remontant et passant à l'est des cuntons de Chatham, de Wentworth, d'Howard et de Beresford, puis de là, suivant le côté nord-est de Beresford et allant aux côtés sud-est des cantons d'Archambault et Lussier, jusqu'à la ligne qui sépare les deux comtés de Joliette et de Montealm et, suivant cette dernière ligne, jusqu'au vicariat apostolique de Pontiac.

Nécrologie.—Le vénérable frère Adelbertus, le dernier survivant des quatre fondateurs de l'Institut des Frères des Ecoles Chrotionnes au Canada, vient de s'étein fre à Montréal, dans la 79e année de son âge, la 56e de religion et la 52e de profession.

l'ROPAGATION DE LA FCI EN 1888.—Diocèse de Québec, \$7,960.02; Diocèse de Montréal, \$4,919 77; Diocèse des Trois-Rivières, \$1,562.55; Diocèse de St-Hyncinthe, \$1,245.02; Diocèse de Rimouski, \$762.38.

Collectes des fooles sauvages en 1888.—Diocèse de Québec, \$1,059.03; Diocèse de Montréal, \$900.00; Diocèse d'Ottawa, \$519.94; Diocèse de St-Hyacinthe, \$419.00; Diocèse de Rimouski, \$170.00; Diocèse de Sherbrooke, \$158.14; Diocèse des Trois-Rivières, \$112.00; Diocèse de Chicoutimi, \$28.00; Vicariat Apostolique de Pontiae, \$138.83.

Collectes pour les lieux saints en 1888.—Diocèse de Québec, \$1,190.00.

Montana.—Le Rév. M. J.-B. Champagne vient d'être transféré à Great Falls, Montana.

Montréal.—Les RR. PP. Jésuites ont intenté au Mail, de Toronto, une action de \$50,000 pour libelle.

Rome.—Le Saint-Père a assigné le titre presby téral de Sainte l'adentienne à l'Eminentissime Cardinal Dusmet et la dinconie de Sainte Marie-in-Aquiro à l'Eminentissime Cardinal Macchi.

S. E. LE CARDINAL ARCHEVÊQUE DE QUÉ-BEC.—Le 19 mars prochain nous célèbrorons dans la joie et l'allégresse universelles le 18e anniversaire de la consécration de Son Eminence le Cardinal Archevèque de Québec. Que Dieu bénisse notre illustre et venere Archevêque pour ses œuvres accomplies et qu'il daigne féconder les travaux que, dans sa miséricorde et sa bonté pour nous, il lui fora exécuter encore, nous le souhaitons, pendant de longues années!

C'est le vœu de tous, vœu que la Semaim Religieuse de Québec, se permet de déposer aux pieds de Son Eminence comme l'hommage de sa fidélité et de son dévouement